DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 15 mai 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s):

Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Serge OEHLER ayant donné

pouvoir à Madame Françoise BEY

Excuse(s):

Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry

CARBIENER, Madame Martine JUNG

Absent(s):

<u>Rapporteur</u>: Monsieur Marcel BAUER

N° CP/2017/174 - 74030 - Aménagement de l'espace rural

Proposition de soumettre à enquête publique le projet de mode et de périmètre d'aménagement foncier des Communes d'ITTENHEIM, ACHENHEIM et HANDSCHUHEIM

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L.121-14 et R.121-20 et suivants ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L.123-3 et suivants et R.123-2 à R.123-27;

Vu l'étude d'aménagement qui a pris en considération les informations portées à la connaissance de Monsieur le Président du Conseil Départemental par Monsieur le Préfet pour l'opération d'ITTENHEIM, ACHENHEIM et HANDSCHUHEIM;

Vu la proposition de la commission intercommunale d'aménagement foncier d'ITTENHEIM, ACHENHEIM et HANDSCHUHEIM au Département, en date du 20 avril 2017, émettant un avis favorable sur le mode d'aménagement foncier qu'elle a jugé opportun d'appliquer et le périmètre correspondant ainsi que les prescriptions que devront respecter les plans et les travaux connexes, notamment en vue de satisfaire aux principes posés par l'article L.211-1 du code de l'environnement ;

- décide de soumettre le projet d'opération d'aménagement foncier (mode et périmètre) et les prescriptions environnementales que devront respecter les plans et les travaux connexes à enquête publique, conformément au code rural et de la pêche maritime et notamment à son article R. 121-21, pour l'opération d'ITTENHEIM, ACHENHEIM et HANDSCHUHEIM;

- charge son président de mettre en œuvre l'enquête publique de ce projet.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée Adopté à l'unanimité

Aurélie LACQUEMENT

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170515-lmc1109542-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 16/05/17